

## SECONDE PARTIE.

### HISTOIRE DU MOYEN AGE

ET

### HISTOIRE DE FRANCE.

#### I.

SUR LE COURS D'HISTOIRE DE M. DAUNOU AU COLLÈGE  
DE FRANCE <sup>1</sup>.

Les anciens exigeaient de celui qui se proposait pour la défense des accusés la qualité d'homme de bien et celle d'orateur éloquent. Nous sommes de même en droit de réclamer de quiconque se présente à une chaire d'instruction publique la double garantie du patriotisme et du savoir. C'est ainsi qu'a paru M. Daunou devant les auditeurs du Collège de France. Les deux noms de savant et de patriote lui étaient acquis, non pas en vertu d'un brevet de l'autorité, ou par le caprice de la vogue, mais par de longs travaux et de dures épreuves. Contemporain de la liberté à sa naissance, il l'a servie au péril de sa tête ; et il a vu tomber

<sup>1</sup> Censeur Européen du 5 juillet 1819.

SUR LE COURS D'HISTOIRE DE M. DAUNOU. 481

ses amis sous les coups d'état. Échappé avec un petit nombre d'hommes, pour nous raconter, à nous, génération nouvelle, combien le soin de notre destinée a coûté cher à nos pères, il a reparu à la fois sur les bancs du représentant et à la tribune du professeur. Dans cette dernière place, comme dans l'autre, sa conduite est d'exécuter avec dignité et sans faste le pacte par lequel il a dévoué sa vie à la vérité et à la raison ; son discours d'ouverture n'est que la proclamation de ce noble dévouement. M. Daunou s'est déclaré lui-même soumis à une obligation sacrée envers la science, à l'obligation de la professer tout entière, et telle qu'elle est, sans déguisement comme sans réserve. « Je réclame, a-t-il dit, au nom des élèves qui doivent m'écouter, la liberté de ne les tromper jamais : leur dire la vérité pure et entière est un respect dû à leur âge, un devoir et un droit du mien ; je sais d'ailleurs qu'ils auraient bientôt déserté une école de servitude et de mensonge. »

Le cours d'histoire et de morale s'est ouvert par de savantes dissertations sur les différents degrés de valeur des témoignages historiques, selon leur nature et leur époque. Dans l'exposition et la critique des traditions et des monuments de tous les genres, le professeur a su allier à l'exactitude de l'érudit les vues du philosophe et le talent de l'écrivain. Des traits ingénieux, des réflexions piquantes, des morceaux d'une éloquence généreuse ont reposé et soutenu l'attention des jeunes auditeurs.

Après avoir déterminé, avec une justice impartiale, le crédit que les hommes doivent aux témoignages des hommes, M. Daunou a commencé à tourner les yeux des élèves sur eux-mêmes, et à rechercher ce que c'est que l'homme, l'homme moral, qui est la matière de l'histoire. Ici s'est présenté le vaste tableau des affections humaines, justes ou

injustes, raisonnables ou folles, bienveillantes ou haineuses, généreuses ou lâches. Tel a été le sujet de plusieurs leçons, où respiraient la douceur d'un philanthrope et l'austérité d'un citoyen. M. Daunou a fait découvrir quelques germes de bien dans les passions qui troublent si souvent la paix et le bon sens des sociétés, seules garanties pourtant de leurs progrès, dans l'ambition, dans l'amour des applaudissements, dans la colère qui fait braver la mort. Il a montré que, gouvernés par la raison et tempérés par la bonté, ces mouvements de l'âme, si funestes quand ils sont égoïstes ou fanatiques, peuvent produire aussi le désir d'être utile, le dévouement à autrui, et cette indignation calme, qui rend l'âme du patriote inflexible devant l'or, les rubans ou les bourreaux, avec laquelle Sydney déconcertait ses juges, et montait à l'échafaud comme un député monte à la tribune.

Des applications de l'histoire à la morale des individus, M. Daunou s'est élevé à ces applications à la morale des sociétés; car c'est ainsi qu'il a défini la politique. Il a repoussé, loin du champ de la science, toute politique qui ne serait pas la morale même; il l'a reléguée dans le catalogue empirique des procédés dont se compose l'art des vendeurs de poison ou des coupeurs de bourse. Il a exposé, d'une manière digne d'un tel sujet, les droits imprescriptibles des personnes, et les droits aussi imprescriptibles que les choses tirent de leur liaison avec les personnes; en d'autres termes, la sainteté des libertés humaines, et la sainteté des propriétés humaines. Les produits de l'industrie (et tout ce qu'une main d'homme a touché est un produit de l'industrie) doivent, comme les hommes eux-mêmes, trouver tous les chemins libres; leur transport, aussi bien que leur existence, est toujours l'acte de la liberté d'un homme; à ce titre, il est sacré et inviolable. M. Daunou a

proclamé que, s'il est vrai que nulle société ne puisse exister sans lois, sans pouvoirs, sans une force publique, sans des impôts, il est vrai aussi que nulle société ne peut manquer de périr sous ces institutions mêmes, quand elles lui sont imposées avec excès, c'est-à-dire quand les lois sanctionnent autre chose que le respect mutuel de la liberté de tous; quand les pouvoirs ont assez de moyens de contrainte pour faire obéir à de pareilles lois; quand les impôts passent la mesure prescrite par les besoins d'une administration répressive et non préventive envers les citoyens, défensive et non hostile envers les nations étrangères; quand la force publique l'emporte en intensité sur la masse des délits intérieurs possibles, ou des périls extérieurs possibles. Du moment que ces choses arrivent, la société n'est plus régie, elle est possédée, ou, pour mieux dire, elle n'est plus société, c'est un troupeau sous des maîtres, sous un seul, sous plusieurs, sous un grand nombre; la quantité n'importe en rien.

Un philosophe dont notre époque s'honore a établi le premier cette distinction profonde et lumineuse, et c'est en le citant que M. Daunou l'a reproduite. « Il n'y a, dit M. de Tracy, dans son Commentaire sur *l'Esprit des Lois*, il n'y a que deux espèces de gouvernement: celui où ceux qui gouvernent sont pour la nation, et celui où la nation est pour ceux qui gouvernent; en termes plus brefs, il y a le *gouvernement national* et le *gouvernement spécial*. Les diverses formes numériques énoncées par Montesquieu, et accréditées par son génie, viennent s'absorber toutes dans cette grande division, la seule qui soit réelle. » Sans dénaturer la formule de M. de Tracy, on pourrait supprimer le mot *gouvernement* dans l'expression de la seconde espèce; et alors il resterait d'un côté le gouvernement, le gouvernement proprement dit, et de l'autre la possession, la con-

quête, le despotisme, soit collectif, soit individuel : le gouvernement, marqué du sceau invariable de la justice et de l'utilité commune ; le despotisme, ayant mille caractères, mille modes, mille figures, mille degrés, selon les chances diverses de la force des maîtres et de la lâcheté des sujets : le gouvernement, produit de la raison et objet de la science ; le despotisme, produit de la fortune, et abandonné à l'histoire, comme un fait dont on ne peut que raconter et non qualifier l'existence.

Ramené ainsi à la considération du *gouvernement national*, le seul qui doive porter ce nom, afin que la science parle un langage exact, M. Daunou a exposé les règles morales de conduite qui pèsent à la fois sur les gouvernants et les gouvernés. Il a rejeté le machiavélisme hors de la science du gouvernement ; il n'a compté, pour bases de cette science, que la conviction ferme de l'inviolabilité de la liberté humaine, sous quelque forme qu'elle apparaisse, et la connaissance de ce qui est utile à la communauté des hommes associés. En traitant de la conduite et de l'esprit des peuples, le professeur a renvoyé de même aux sujets des despotes la turbulence, les haines inquiètes, la satire amère, consolation de la faiblesse, et l'insulte, masque de la lâcheté ; mais il a réservé pour le citoyen, comme ses premiers devoirs, ou, pour mieux dire, comme ses seuls devoirs, la conscience inflexible de ses droits, et une conscience égale des droits d'autrui ; une défiance continuelle de ceux qui gouvernent, défiance calme et austère, qui ne s'exhale pas en vaines agressions, mais qui tient les yeux en éveil, et les cœurs munis pour la défense. Dans le mouvement d'une nation vers la liberté, sa marche doit être grave et réglée, comme celle des bataillons serrés, qui, par la seule force de leur ordre, s'avancent en chassant devant eux les obstacles, et sont victorieux sans porter un

seul coup : c'est aux esclaves échappés qu'appartiennent la tactique des Parthes, les irruptions soudaines, la fuite simulée, les fausses trêves et les poignards.

M. Daunou pense que le peuple français est digne aujourd'hui d'embrasser la morale des nations ; il croit que nous sommes enfin parvenus à l'état social, à cet état où, comme il le dit lui-même, il n'y a rien de sûr que la bonne foi, rien de puissant que la vérité, rien d'habile que la vertu. Nous l'avons entendu adresser cette assurance consolante aux jeunes gens de son auditoire ; à ces générations nouvelles, qui n'ont pas eu le temps d'achever, sous le despotisme, l'apprentissage de la servitude. « Puissent-elles, s'est écrié noblement le professeur, puissent-elles, ces générations avides d'instruction, de liberté et de bonheur, devenir un peuple généreux et sage, à jamais incapable de supporter le joug du despotisme, et de secouer celui des pouvoirs tutélaires ! Qu'elles sachent bien qu'il n'y a de lumières pures que celles qui perfectionnent les mœurs ; qu'on cesse d'être éclairé, quand on se déprave ; qu'une nation n'est libre qu'à proportion qu'elle est juste, bonne et courageuse ; que les arts et les sciences ne sauvent de la servitude que ceux qu'ils préservent des vices, et qu'un peuple corrompu est une proie promise à la tyrannie, à peu près comme ces cadavres qu'on abandonne aux bêtes farouches. »

Des exhortations si hautes et si pures rejettent, bien loin derrière nous, le temps, pourtant récent encore, où la servitude élégante professait seule dans les écoles ; où l'on faisait prédire à Virgile la naissance du fils d'un despote ; où l'on profanait devant la jeunesse les grands noms de patrie et d'honneur ; où les phrases d'une rhétorique vide et les chiffres glacés de l'algèbre étaient l'unique pâture offerte à l'âme d'un jeune citoyen français ; où dans des

séances d'apparat, les banes de la jeunesse se couvraient de personnages à cordons, invités par un professeur courtisan, afin de rendre bon compte à César de l'esprit des fils des partisans de Marius.

M. Daunou poursuit maintenant son cours d'histoire par de savantes discussions sur les deux bases de la science historique, la géographie et la chronologie : c'est en accoutumant son jeune auditoire à la gravité de ces études, qu'il lui fera oublier et mépriser les futilités et les lâchetés impériales. Que l'esprit de la jeunesse soit sérieux et droit, et la France sera soustraite aux chances futures du despotisme : car de tels esprits sont la terreur des tyrans, bien plus que la fougue mobile des clubs populaires.

L'auteur de cet article a écouté, comme élève, les leçons de M. Daunou ; jeune homme, il a eu sa part dans les conseils que le professeur a donnés aux jeunes gens : s'il osait exposer pour son compte les principes de conduite que ces leçons éloqu岸tes lui semblent prescrire à ceux qui s'engagent aujourd'hui dans la carrière des intérêts patriotiques, il dirait : que dans l'époque présente, qui est celle d'un grand renouvellement, que dans ce temps de passage, où les vieilles formes ne sont plus, et où les nouvelles ne sont pas encore, où le genre humain se cherche et doute, l'activité de chacun de nous, pour être sage et fructueuse, doit être surtout intérieure. Chacun de nous doit se proposer sur son propre avenir la grande question que l'humanité tout entière tend à résoudre sur le sien ; que dois-je être ? Notre conscience, si elle est consultée dans le calme, nous répondra que nous aurons accompli notre destinée, si nous savons nous maintenir toujours raisonnables, courageux et libres. Voilà tout le problème politique. C'est en nous-mêmes, c'est dans la solitude de nos cabinets, au milieu des méditations lentes de la science, que nous en trouverons

le secret, et non dans le bruit du monde et des partis, sur cette mer de disputes, où les passions s'entre-choquent, et d'où se retire devant elles la raison paisible et craintive. Ne nous laissons pas séduire à l'ambition indiscreète de faire faire à la France ce qui est bien ; faisons-le : n'est-ce pas nous qui sommes la France ? Nous avons admiré M. Daunou, apprenons quelle force a créé son caractère, élevé son âme, agrandi sa pensée ; il nous le dira lui-même : quarante ans de retraite et d'études.

---

## II.

### SUR L'EMPIRE ROMAIN, LES CAUSES DE SA RUINE ET LE DOUBLE CARACTÈRE DES INSTITUTIONS DU MOYEN AGE EN ORIENT ET EN OCCIDENT.

A propos de l'*Histoire du Bas-Empire*, par M. de Ségur<sup>1</sup>.

Quand les légions de César passèrent le Rubicon, elles venaient conquérir pour César toutes les magistratures romaines ; cette conquête, dont le premier favori des soldats devenus traîtres ne jouit pas longtemps, grâce à Brutus, fut, par de nouveaux actes de trahison, assurée dans la suite à ceux qui héritèrent après lui de la faveur militaire. C'est ainsi que le simple titre de général aimé des troupes, *imperator*, renferma en lui seul tous les pouvoirs et tous les droits ; c'est ainsi qu'au dedans de Rome, le chef heureux que les légions de Germanie et de Pannonie avaient élevé sur leurs boucliers, devint le protecteur unique, l'unique vengeur de tous les intérêts civils, le représentant des comices, l'électeur des consuls, le président du sénat ; tan-

<sup>1</sup> Censeur Européen, numéros du 12 et du 29 octobre 1819.